

La Balme les Grottes - Charette - Parmilieu



Une randonnée proposée par gebe

Randonnée assez facile sur la bordure nord du plateau de l'Isle Crémieu à travers champs, des villages plaisants et quelques zones boisées.



Durée : 5h45
Distance : 17.59km
Dénivelé positif : 287m
Dénivelé négatif : 289m
Point haut : 369m
Point bas : 216m

Difficulté : Moyenne
Retour point de départ : Oui
Moyen de locomotion : A pied
Commune : La Balme-les-Grottes (38390)

Description

(D) Garer la voiture sur le parking de la poste ou de la mairie de La Balme. Sortir du village en direction d'Amblérieu - Crémieu (Ouest) et avant le cimetière prendre la route à gauche (direction Parmilieu).

(1) Au sommet de la côte prendre à droite l'allée forestière, continuer jusqu'à la rencontre d'une route goudronnée **(2)** la prendre à gauche (monter en direction de Pressieu). Traverser en partie ce village.

(3) Au premier carrefour, prendre à droite, puis à gauche dans le "Chemin des Carrières". Poursuivre celui-ci tout droit jusqu'à la RD52c **(4)**, la traverser et monter en face direction Torjonas (sur environ 1km).

(5) Prendre à gauche un chemin forestier assez large, mais qui ne se voit qu'au dernier moment. Poursuivre tout droit et descendre sur le hameau de la Craz.

(6) Au bas de la descente prendre à droite, passer devant l'ancien four puis l'ancien abreuvoir, jusqu'à un croisement avec un calvaire.

(7) Prendre la route à gauche sur 500m environ, s'engager ensuite à droite dans un chemin empierré.

Au bout du chemin descendre la RD52C à droite sur 50 mètres, puis tourner à gauche **(8)** direction Marcieu. Traverser le hameau de Marcieu et continuer tout droit jusqu'au croisement perpendiculaire d'un chemin large et bien empierré.

(9) Prendre à droite, passer tout droit le carrefour de "Briche Maillet". Lorsque le chemin commence à descendre fortement et qu'il devient goudronné prendre à gauche **(10)**, un chemin de terre. Continuer tout droit, passer 2 virages resserrés en forme de baïonnette.

(11) Au bout du chemin de terre, contre le relief, 90° à gauche pour remonter en direction du hameau de Senin. Après "Le Puits Jacob", monter sur 50 mètres, puis prendre à droite vers Parmilieu **(12)**.

A Parmilieu, passer devant l'église et tourner à gauche au niveau du pont bascule. Passer devant l'aire de pique-nique (table en pierre et barbecue sur la droite).

(13) 20 mètres avant le cimetière prendre à droite un chemin de terre. Au croisement avec une route continuer tout droit, passer devant "la Capit du Mont Cornu" (abri en dalles de pierres) et continuer vers le village de Suptilieu.

(14) Dans le village, tourner à gauche, parcourir environ 150 mètres,

Points de passages

D/A Parking de la poste ou de la mairie de La Balme

N 45.85122° / E 5.336741° - alt. 220m - km 0

- 1 Au sommet de la côte prendre à droite**
N 45.845797° / E 5.340142° - alt. 327m - km 1.53
- 2 Route goudronnée, la prendre à gauche**
N 45.836484° / E 5.342031° - alt. 314m - km 2.72
- 3 Au premier carrefour, prendre à droite**
N 45.834584° / E 5.348558° - alt. 319m - km 3.29
- 4 RD52c ; la traverser et monter en face**
N 45.818512° / E 5.34453° - alt. 268m - km 5.16
- 5 Prendre à gauche un chemin forestier assez large**
N 45.815618° / E 5.33746° - alt. 316m - km 6.02
- 6 Au bas de la descente prendre à droite**
N 45.803533° / E 5.34732° - alt. 272m - km 7.89
- 7 Prendre la route à gauche**
N 45.804527° / E 5.355828° - alt. 256m - km 8.57
- 8 Tourner à gauche, direction Marcieu**
N 45.811146° / E 5.366879° - alt. 252m - km 9.89
- 9 Prendre à droite**
N 45.821084° / E 5.358864° - alt. 269m - km 11.25
- 10 Prendre à gauche, un chemin de terre**
N 45.824149° / E 5.367614° - alt. 271m - km 12.08
- 11 Remonter en direction du hameau de Senin**
N 45.834046° / E 5.361218° - alt. 300m - km 13.34
- 12 Prendre à droite vers Parmilieu**
N 45.835453° / E 5.355291° - alt. 322m - km 13.86
- 13 20 mètres avant le cimetière prendre à droite**
N 45.842965° / E 5.352561° - alt. 347m - km 14.79
- 14 Dans le village, tourner à gauche**
N 45.85126° / E 5.351767° - alt. 369m - km 15.87

prendre encore à gauche et descendre le chemin en direction du bois. Dans le sous-bois suivre les panneaux La Balme. On descend d'abord un chemin forestier puis un sentier étroit et en lacets en bordure de falaise.

(15) Prendre à gauche à la route pour rejoindre le parking (A).

15 Prendre à gauche à la route, rejoindre le parking

N 45.852114° / E 5.337207° - alt. 218m - km 17.45

D/A Parking de la poste ou de la mairie de La Balme

N 45.851215° / E 5.336741° - alt. 220m - km 17.59

A proximité

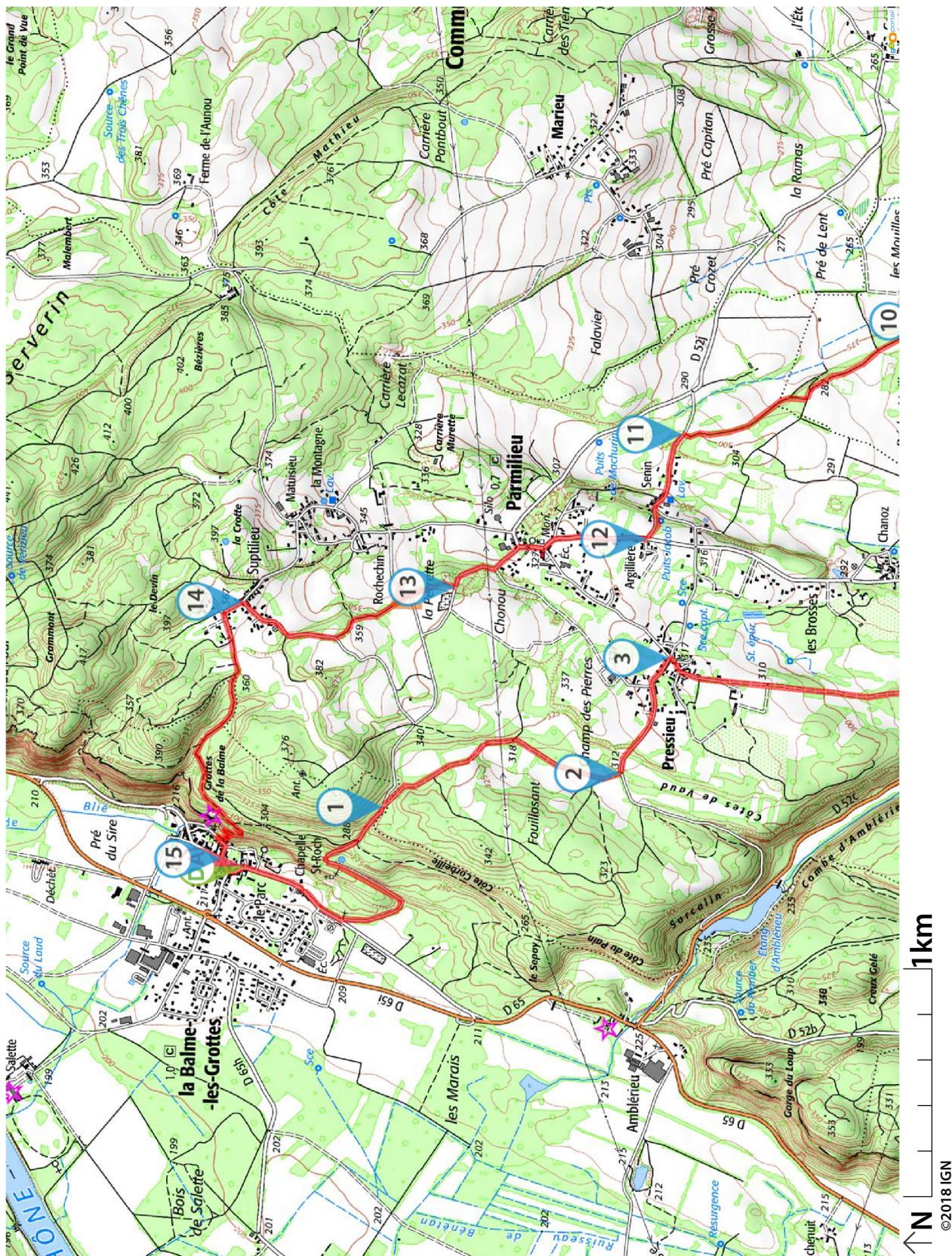
Visiter les Grottes de La Balme.

Informations pratiques

On retrouve fréquemment des marques jaunes. Cet itinéraire, ou au moins des parties, doit figurer dans des documents "locaux".

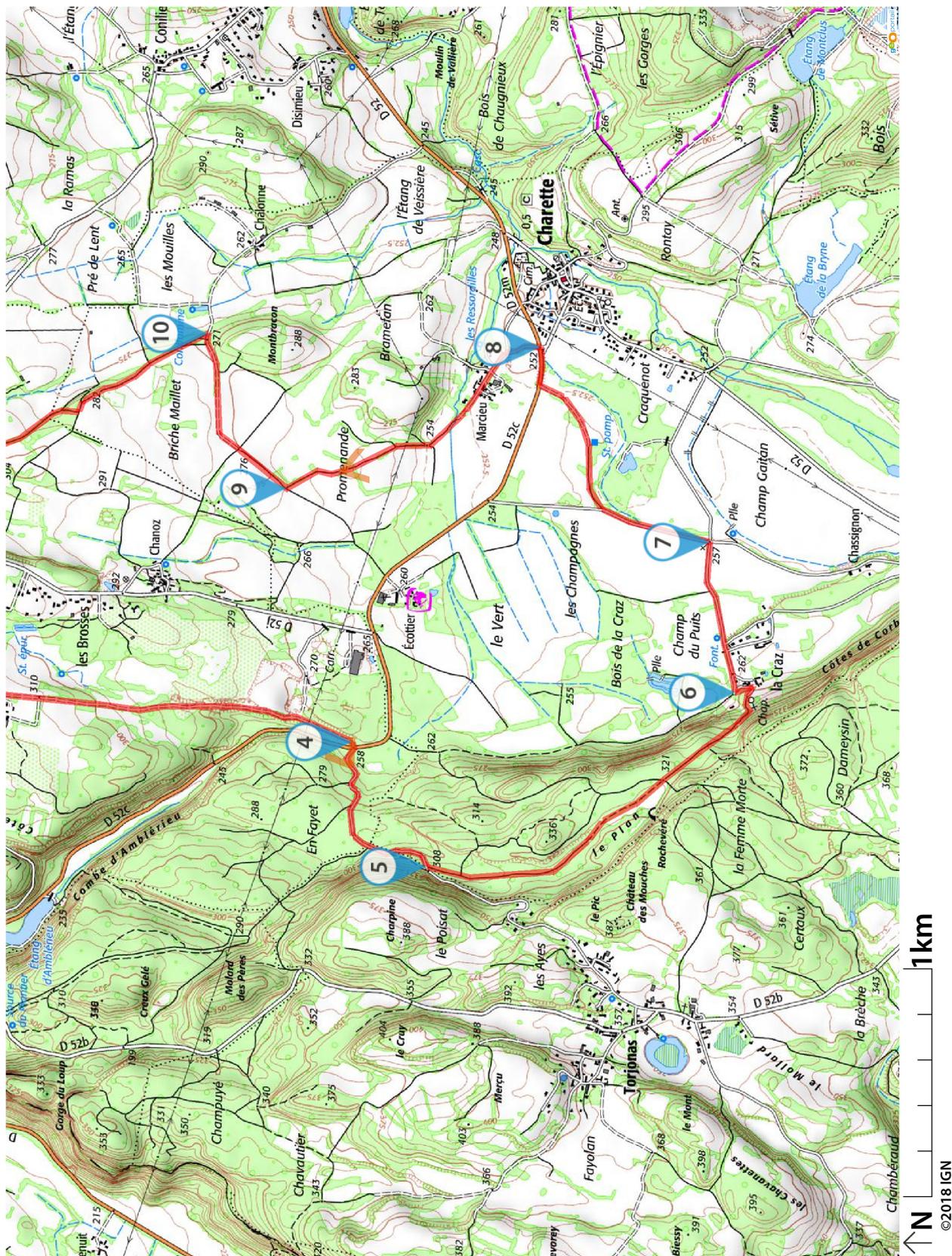
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-balme-les-grottes-charette-parmilieu/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

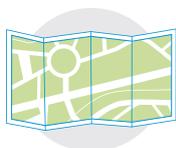
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



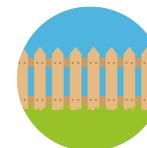
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.